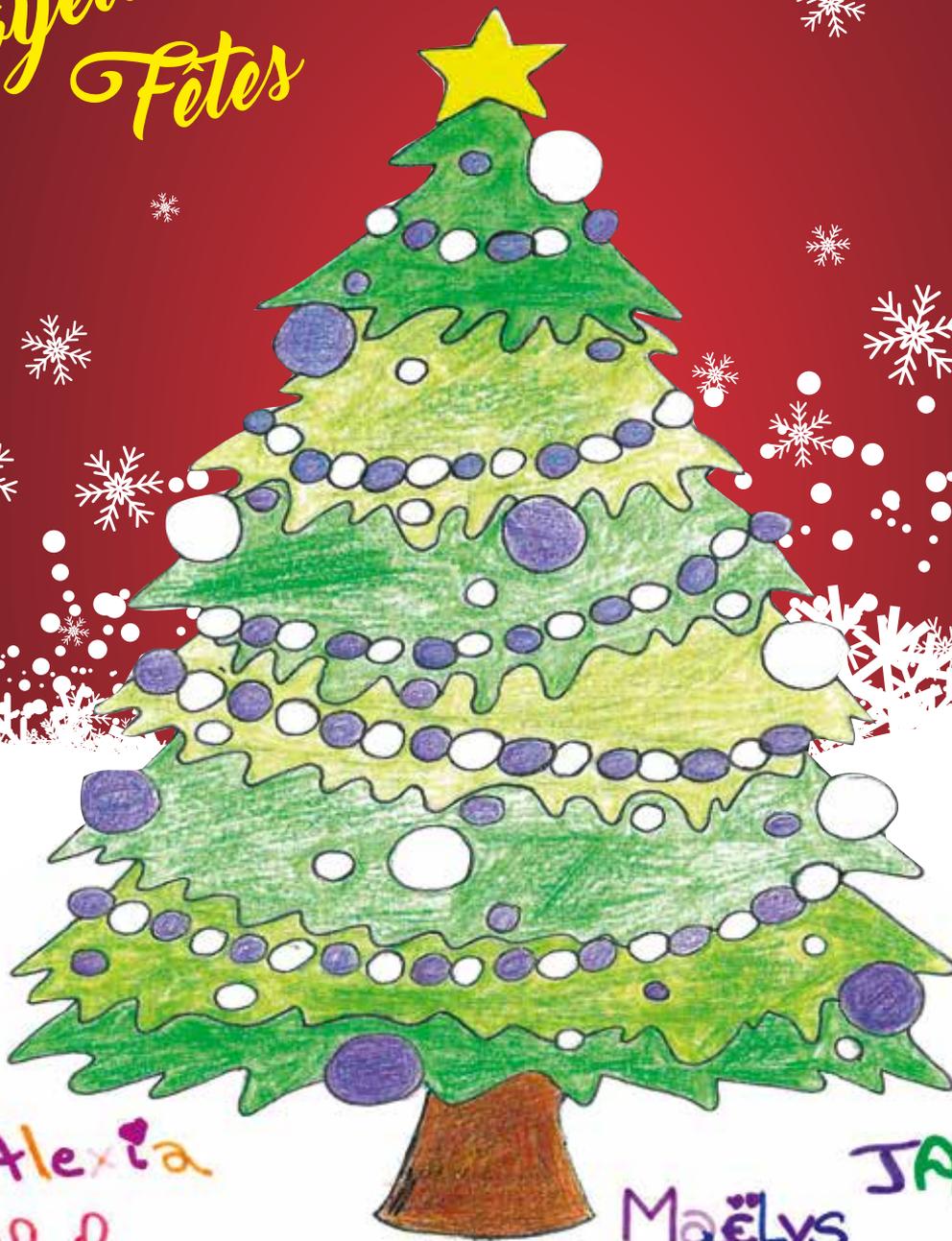


Bulletin d'informations municipales n° 60
Décembre 2016

Joyeuses
Fêtes



Alexia

TOM

NICOLAS

Maëlys

Olivia

JALANA

CMJ

Mot du Maire /



2016 s'achève.

Durant cette année la priorité des travaux s'est portée sur l'école. Ce chantier se termine, et je tiens à remercier le personnel communal pour le surcroît de travail qu'il a eu à assurer, tant en nettoyage qu'en déménagement du mobilier.

Le dossier village étape ayant été déposé en septembre, nous espérons une réponse favorable aux environs du mois d'avril. Ce label est important pour Belle Isle en Terre, avec les panneaux qui seront installés sur la 4 voies, ce qui fera connaître la commune aux touristes.

Fin 2016, nous avons reconduit le conventionnement du foyer logement pour 5 ans. Négociations très importantes pour les dotations qui ont été maintenues.

2017 sera aussi une année importante avec les élections présidentielles les 23 avril et 7 mai puis les législatives les 11 et 18 juin.

Toute l'équipe municipale vous souhaite une bonne et heureuse année 2017 et vous invite aux vœux à la salle polyvalente le samedi 7 janvier à partir de 19h00.

Compte-rendu des conseils municipaux /

• **Conseil municipal du 16 juin 2016**

- Subventions 2016 aux associations

Le montant total des subventions versées aux associations est de 6 598 €

- Vente de la propriété cadastrée B 1366

La vente de la propriété cadastrée B 1366, située au 6, rue Savhéol à Madame Andreea GRIGORE pour un montant de 137 236 €.

• **Conseil municipal du 22 septembre 2016**

- Vote des tarifs communaux 2017
- Propriété du 3 Place de l'église – droit de préemption urbain

Le Conseil Municipal a décidé de vendre le cabinet médical, il y a donc nécessité de trouver un nouveau lieu pour abriter l'activité de médecin et autres demandes de professions médicales. Le bien situé 3, place de l'église est propice à l'activité libérale. Le Conseil Municipal a décidé d'exercer son droit de préemption, le prix du bien est fixé à 30 000 €

- Signature de la charte d'entretien des espaces des collectivités
- Approbation du règlement intérieur de la bibliothèque municipale

Conseil Municipal Jeunes /

Le CMJ pour la deuxième année consécutive a décoré un sapin installé sur la place de l'église afin qu'il soit vu de tous. Les guirlandes et boules de Noël qui ont servis à le décorer viennent de la générosité de la population, encore merci pour tous ses dons.

N'hésitez pas à aller le voir avec ses jolies illuminations !



Le conseil municipal jeunes a rajouté un élément sportif au niveau du skate park, une table de ping-pong y a été installée. C'est eux qui l'ont choisi en prenant en compte plusieurs critères : le prix, la garantie, la matière afin qu'elle ne s'abîme pas en extérieur et qu'elle soit accessible aux personnes à mobilité réduite.



Travaux /

Chaque année, la commune réalise un programme de rénovation de voirie : cette année ce sont les routes de Lesléo et de Coat Malouarn qui ont été recouvertes d'un enduit bicouche. Ces travaux qui étaient prévu à 40 000 € ont finalement coûté 29 048.53 €.

Les pavés de la rue Saint Jacques et des parkings autour de l'église ont été nettoyés. La facture est de 2 860.00 €

Des travaux de consolidation des murs qui soutiennent les berges du Guic sont programmés sur plusieurs années. Cette année, l'entreprise la Maçonnerie Belle Isoise a refait les joints entre les pierres sur une longueur de 25 mètres et une hauteur de 1.65 mètres sur la berge du côté du foyer logement pour une somme de 3 561.30 €.

Les travaux d'isolation à l'école sont pratiquement terminés. Il reste encore quelques réglages et finitions à effectuer.

Le personnel des services techniques entretient chaque jour notre ville et contribue à l'amélioration de notre patrimoine ; des fenêtres de la ludothèque et du gîte ont été changées. L'isolation, un faux-plafond et nouvel éclairage rendront le gîte plus accueillant et permettront des économies d'énergie.

Repas de Noël /

Mardi 13 décembre, les enfants ont eu le droit au repas de Noël dans une cantine très joliment décorée, avec des sujets préparés par Christine et les enfants allant en garderie. Un grand merci à tout le personnel de l'école qui nous a super bien accueillis, aux institutrices et aux enfants pour leur interprétation de chansons entre chaque plat c'était un très bon moment que nous avons très apprécié, à l'année prochaine.



Associations /

• L'ASB

Cette saison encore, les joueurs de l'A.S.B. ont rechaussé leurs crampons.

Avec presque 40 licenciés de tout âge et tout horizon, le club aligne tous les dimanches deux équipes, l'une évoluant en D3, la seconde en D4.

Fort de ses nouvelles recrues, et s'appuyant sur de fidèles joueurs, les deux équipes réalisent un très bon début de championnat ainsi que de beaux parcours en coupe.

Malgré les blessés, le club souhaiterait pouvoir poursuivre sur cette belle lancée, et compte pour cela sur ses fervents supporters, en les remerciant au passage de participer à l'excellente ambiance qui règne cette année au sein du groupe.

Si vous aussi vous souhaitez rejoindre le club, n'hésitez pas à contacter les dirigeants ou à venir simplement les soutenir le dimanche après-midi au Stade du Prat Elès.



L'ASB organise un repas le 8 avril et un concours de boules nocturne le 23 juin.

• HAND BALL CLUB BELLILOIS



Créé il y a 7 ans par Envel GORGU et Dominique HUET suite à la demande de plusieurs parents le HBCB véhicule les couleurs de Belle Isle sur tout le département.

Le club joue au niveau départemental dans la section féminine.

La 1^{ère} année il y avait une équipe sénior et une équipe de - 13 filles.

Ensuite les effectifs ont grossi pour avoir 79 licenciés.

Il y a eu un changement de bureau il y a 4 ans et depuis celui-ci n'a pas changé, nous essayons chaque année d'apporter du sang neuf dans l'équipe composée aujourd'hui des encadrants suivants :

Dominique HUET : coach de l'équipe 1, Envel LE GORJU et Ginette LE ROY coachs de l'Equipe 2, Cécile KERVOAS, Mathilde LECOCQ. Oriane POIREE et Elisa GUEGUEN coachs des jeunes moins de 11 ans, Mini hand et Baby Hand. Le bureau est composé du Président, Franck JEZEQUEL, de la secrétaire, Cécile KERVOAS et de la trésorière, Edith BERTHOU.

Depuis 2 ans nous jouons dans la salle de Plounévez-Moëdec, le gymnase de Belle Isle étant trop vétuste pour accueillir des joueuses voulant évoluer dans un bon championnat.

Equipe 1 - Manque sur la photo Déborah et Klervie



Nous n'avons pas d'objectif si ce n'est que nous voulons que les licenciés prennent du plaisir aux entraînements (vendredi soir) et lors des matchs (samedi après-midi pour les jeunes et le soir en général pour les adultes) et que les valeurs du club soient respectées.

L'effectif à ce jour est de 51 licenciés.



Equipe 2 - Manque sur la photo Maelle – Giada et Manon

Repas du CCAS /

Dimanche 23 Octobre, le repas des anciens a eu lieu à la salle polyvalente, 120 personnes y étaient présentes. Cette année c'est le restaurant Le Relais de l'Argoat qui le préparait. Les résidents de l'Ehpad ont eux aussi pu savourer ce délicieux repas. Tout au long de la journée, l'animation a été assurée par Dan Christy (chants et danses)



Nouvelles installations /

Depuis le 6 décembre, le salon de coiffure 100% COUPE est ouvert. Laurence vous y accueille du mardi au vendredi de 9h30 à 18h et le samedi de 9h30 à 16h, c'est ouvert sans interruption, vous pouvez y aller sur le temps du midi !



Cette coiffeuse expérimentée fait les coupes mixtes et les brushings, sur Rdv au **02 96 11 05 25**. N'hésitez pas à lui demander conseil. Une remise de 20% est attribuée pour les jeunes de moins de 20 ans.



Depuis le 1^{er} décembre, Mr TREMEL Sylvain, nouvellement domicilié sur notre commune, s'installe à son compte comme artisan charpentier - menuisier.

Après l'obtention d'un BEP charpente, d'un CAP menuiserie, et huit ans d'expériences comme salarié, Mr TREMEL se lance dans toutes les constructions neuves, occasions et agricoles.

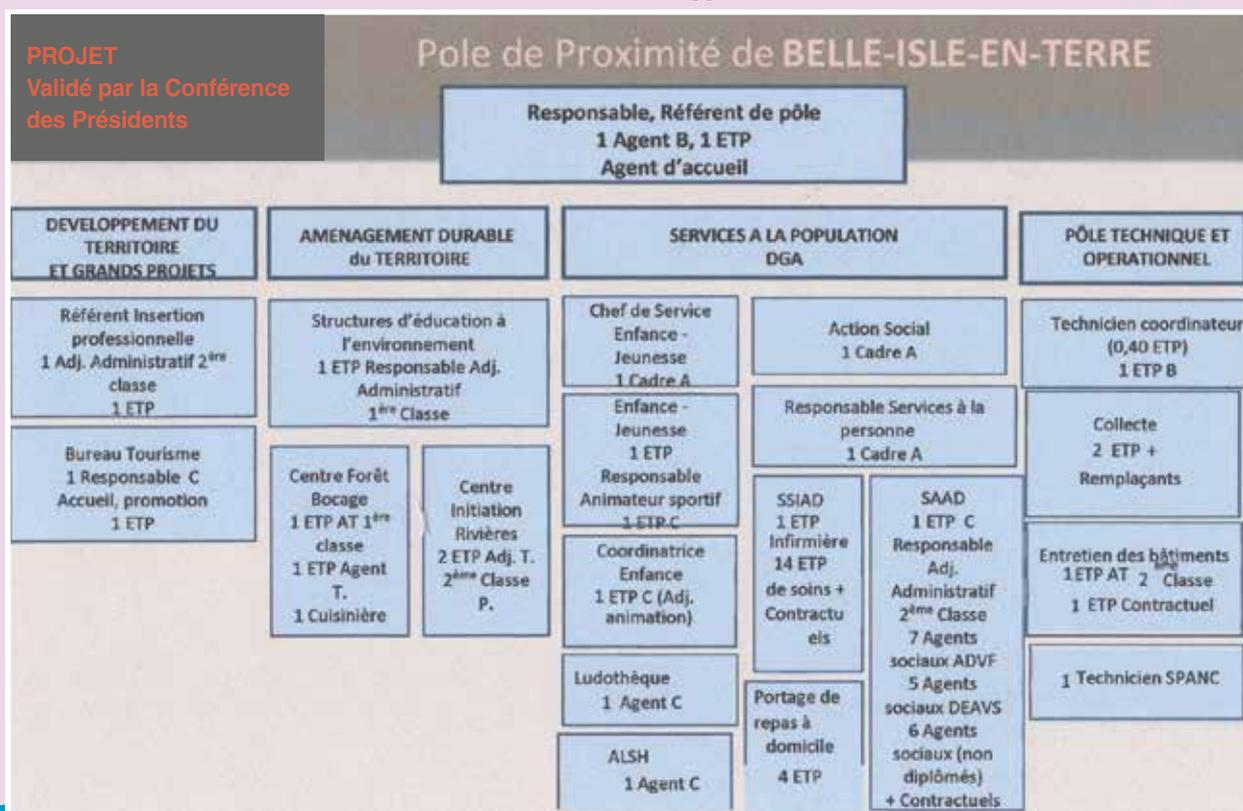
Vous pouvez le contacter par téléphone au **06-16-63-55-79** ou par mail : tremelsylvain@gmail.com pour toutes demandes.

Fusion de la communauté de communes /

Suite à de nombreuses réunions réunissant les présidents des intercommunalités et des élus, le Préfet des Côtes d'Armor a pris un arrêté de création d'une nouvelle intercommunalité qui se nommera GUIGAMP- PAIMPOL-ARMOR-ARGOAT-AGGLOMERATION issue de la fusion de 7 intercommunalités.

Lors des différentes réunions, il a été décidé que Guingamp serait le siège social et que des pôles de proximités seraient les anciennes intercommunalités.

Le pôle de proximité de BELLE-ISLE-EN-TERRE accueillera les services ci-dessous et pourra continuer à renseigner la population sur tous les autres services que proposera l'agglomération.



Informations diverses

Obtention de la carte d'identité

A compter du 1er décembre 2016, dans le département des Côtes d'Armor, les demandes de carte nationale d'identité (CNI) seront traitées selon des modalités similaires à celles en vigueur pour les passeports biométriques.

Ainsi, ces demandes seront traitées uniquement dans les 25 communes du département qui disposeront à cette date d'un dispositif de recueil permettant notamment de collecter les empreintes numérisées des demandeurs.

Liste des communes les plus proches :

Guingamp, Callac, Plouaret



Pour un gain de temps, il est conseillé de remplir une pré-demande. Pour cela, vous devez ouvrir un compte personnel sur le site de l'Agence Nationale des Titres Sécurisés : <https://predemande-cni.ants.gouv.fr/>. Un numéro de pré-demande vous est alors attribué, noter ce numéro il vous sera demandé en mairie.

Attention, la pré-demande de carte d'identité ne dispense pas la personne de se rendre en personne au guichet de la mairie pour la prise d'empreintes et le dépôt des pièces justificatives.

Inscription sur la liste électorale

Deux échéances électorales auront lieu en 2017.

Pour pouvoir voter, il faut impérativement être inscrit sur les listes électorales. Si vous venez d'arriver à Belle Isle en Terre ou si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste électorale, pensez à vous rendre en mairie jusqu'au **31 décembre 2016 à 12h00**, muni de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



Futur lotissement

Situé en continuité du lotissement « Hameau des 2 Rivières », ce lotissement est constitué d'une première tranche de 9 lots. Les lots ont une superficie allant de 440 à 1050 m². Ces terrains sont proposés à la vente au prix de 27 € HT. Pour tous renseignements, vous pouvez contacter la mairie.

Nous rappelons que le changement d'adresse n'est pas automatique. Il est impératif de signaler toute modification en mairie.

Éléments bocagers

Les éléments bocagers répertoriés sur document graphique « les éléments à préserver au titre de la loi Paysage' » du PLU seront au maximum conservés. Toute destruction définitive d'élément bocager est soumise à déclaration préalable de travaux. Cette déclaration sera validée ou non selon les principes de préservation du maillage bocager. Dans le cas d'une non-opposition à la déclaration préalable, des mesures compensatoires seront exigées. Le demandeur aura à sa charge de reconstituer un linéaire au moins identique en quantité et en qualité (haie, talus nu, haie sur talus).

« L'Histoire de Coat An Noz »

Yannick Kervern, Bellislois d'origine, vient de publier, au terme de plus de vingt années de collectage, un livre-documentaire retraçant l'histoire du Château de Coat-an-Noz, depuis sa construction jusqu'à aujourd'hui. Cet édifice a connu des moments fastes comme des plus sombres pour retrouver aujourd'hui son élégance.

Cette histoire permet, entre autre, de rappeler l'importante présence de la famille princière de Faucigny-Lucinge si appréciée par la population locale... de rappeler aussi la fabuleuse vie de la bienfaitrice bellisloise Lady Mond.

Ce livre-documentaire est disponible à la vente à l'Office de Tourisme de Belle-Isle-en-Terre, à la Biscuiterie Menou à Plougouven, à la librairie Gwalarn à Lannion ou par correspondance.

Contact : 06/18/14/50/14

ou srlmond.association@laposte.net

L'Association «Sir Robert et Lady Mond, Coat-an-Noz/Castel Mond», créée en 2014, poursuit son travail de collectage de d'archivage de tout ce qui lie la vie de ces personnages ainsi que leurs propriétés (Coat-an-Noz, Castel Mond-Dinard, Castel Mond-Belle Isle en Terre) afin de promouvoir leur souvenir, au niveau local, national, international.

Appel donc à toute personne désirant remettre à l'association, un document, une photographie, un écrit, un objet, un témoignage, etc sachant que les originaux seront, après numérisation, rapportés aux propriétaires de documents, s'ils le souhaitent.

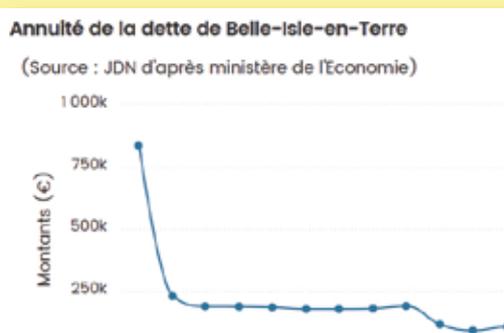
Expression des conseillers municipaux

« ensemble pour Belle Isle » /

Précisions des conseillers municipaux « ensemble pour Belle Isle » à la réponse de la majorité exprimée dans le bulletin municipal de juin 2016.

Traditionnellement en fin de mandat, le budget communal est simplement reconduit (dépenses / recettes) pour faire fonctionner à minima la collectivité sur un laps de temps de 4 mois, en attendant que la nouvelle majorité vote un autre budget, réel celui-là, tenant compte de son programme et de ses priorités. Le budget n'était donc pas particulièrement contraint.

La marge de manœuvre financière de Belle Isle sera toujours serrée. Par contre, la politique que nous avons menée pendant 2 mandats était de desserrer la contrainte en désendettant la commune tel que le montre le schéma ci-contre.



Nous avons demandé la réunion d'un conseil municipal pour présenter le fonctionnement du budget. Cette réunion n'a jamais eu lieu.

La réception des travaux de la chaufferie bois s'est faite après les élections. Il n'était donc pas possible de demander le solde des subventions avant puisque la règle veut que les subventions n'arrivent qu'après la réception des travaux et l'achèvement définitif du programme.

Sur l'école, 3 scénarios avaient été envisagés. C'était à la nouvelle équipe de choisir le scénario le plus adapté. La récente visite du chantier par la commission travaux nous amène à nous interroger sur la validité et l'efficacité des options choisies.

Toujours sur le chapitre financier, la dernière réunion de la commission finances nous a montré qu'à cette heure-ci les subventions demandées pour la réalisation du « chemin piétonnier » n'étaient toujours pas ni perçues, ni notifiées. Souhaitons qu'il y ait une suite favorable à ce dossier d'ici le prochain compte administratif !

Malgré les assertions, voire les suspicions, nous assumons totalement notre gestion de la collectivité durant nos 2 mandats et nous comptons sur une vision de la gestion communale à l'avenant pour les années à venir.

Jeu

Les membres de la commission animation vous lancent un nouveau défi. Il vous faut retrouver le nom de la rue sur les anciennes photographies représentant Belle Isle en Terre. Déposer à la mairie avant le 16 janvier le coupon-réponse ci-joint.



Un tirage au sort des bonnes réponses sera fait le 18 janvier 2016 . Les deux gagnants seront prévenus par téléphone.

Une carte cadeau offerte par le Relais de l'Argoat sera remise à chaque gagnant.

Manifestations de janvier à juin 2017 /

Janvier

- **Samedi 7** Vœux de la municipalité – Salle polyvalente
- **Vendredi 13** Loto – APE Ecole de Belle Isle – Salle polyvalente
- **Dimanche 15** Bal - Comité des Fêtes – salle polyvalente
- **Dimanche 22** Théâtre – Les Tréteaux Guingampais – Salle polyvalente
- **Vendredi 27** Veillée - Veillées Bellilloises – Salle de cinéma
- **Samedi 28** Sainte Barbe

Février

- **Vendredi 3** Poulet frites FSE – Collège
- **Vendredi 24** Veillée - Veillées Bellilloises – Salle de cinéma

Mars

- **Samedi 04** Repas - APE Ecole de Belle Isle – Salle polyvalente
- **Dimanche 19** Loto - Comité des Fêtes – Salle polyvalente
- **Vendredi 31** Veillée - Veillées Bellilloises – Salle de cinéma
Journées européennes des métiers d'Art – Graet Gant an Dorn-SP

Avril

- **Samedi 1** Journées européennes des métiers d'Art –Graet Gant an Dorn– SP
- **Dimanche 2** Journées européennes des métiers d'Art –Graet Gant an Dorn– SP
- **Samedi 8** Repas – ASB – Salle polyvalente
- **Dimanche 16** Chasse à l'œuf – Conseil Municipal Jeunes – Jardin du Guer
- **Lundi 17** Bal – Comité des Fêtes – Salle polyvalente
- **Dimanche 23** Bal – Amis du Vélo de Tressignaux – Salle polyvalente
- **Vendredi 28** Veillée - Veillées Bellilloises – Salle de cinéma
- **Samedi 29** Repas - Rando Muco - Salle polyvalente
- **Dimanche 30** Journée Rando Muco – Prat Elès

Mai

- **Dimanche 14** Fête de l'Agriculture et du jardinage – Eau et Rivières de Bretagne
Autour du Château
- **Vendredi 26** Poulet Basquaise à emporter – Handball Club
Veillée - Veillées Bellilloises – Salle de cinéma

Juin

- **Dimanche 04** Fête des petits papiers – Office du Tourisme – Papeteries
- **Dimanche 11** Vide grenier - Adopter c'est Aimer – Place de l'Eglise
- **Vendredi 16** Fête de l'école - Ecole
- **Samedi 17** Fête de la Musique – Comité des fêtes– Place de l'Eglise
- **Samedi 17** Belle Isle en Terre et feu – Arthemuse – Autour du château
- **Vendredi 23** Concours de boules - l'ASB – La Chapelle du Bois
- **Samedi 24** Passage de la Pierre Le Bigaut
- **Vendredi 30** Veillée - Veillées Bellilloises – Salle de cinéma

- Etat civil -

Bonjour les bébés :

Félicie JAVEL
Lylia MINOR

Ils nous ont quittés :

Nicole LE MOIGNE née GREVELINGER
Bernard LE GORJU
Georges NEVEU
Jean GUERNIOU
Annick LE BOUR née PICHON
Simone ANTONINI née DERRIEN
Jean ALCIATI
Joseph QUIDU